TRS204 - L'évaluation dans le social et l'économie solidaire

Mis à jour le 11-02-2026

Code : TRS204

Unité d'enseignement de type cours

6 crédits

Volume horaire de référence (+/- 10%) : **50 heures**

Responsabilité nationale : EPN12 - Santé solidarité / Elisabetta BUCOLO

Contact national :

EPN12 Santé - solidarité - Master intervention et développement social

2 rue Conté
39.3.57
75141 Paris cedex 03
01 58 80 84 14, 01 58 80 89 71
Joaninha CATARINO-RIAUTET et Perinne Pinson
master.rts@lecnam.net

Présentation

Prérequis

- candidats ayant validé toutes les UE et UA de la première année du Master SHS " Intervention et développement social " au Cnam ;
- candidats ayant validé une première année de Master dans un autre établissement supérieur ou aux titulaires d'un diplôme de deuxième cycle en sciences humaines et sociales, sous réserve d'acceptation du dossier par le responsable du Master au Cnam ;
- travailleurs sociaux titulaires d'un diplôme supérieur de travail social de niveau 1 (CAFDES, DSTS, DEIS) ;
- candidats ayant bénéficié d'une validation d'acquis (VAPP et/ou VAE) permettant soit l'autorisation de s'engager dans la formation en M2, soit des dispenses d'enseignement (voir site internet du Cnam).

Objectifs pédagogiques

- **Comprendre** les obligations légales encadrant l'évaluation dans le champ de l'action sociale.
- **Identifier** les méthodes et dispositifs d'évaluation mobilisés par les organisations sociales et médico-sociales.
- **Analyser** les évolutions contemporaines des critères d'utilité sociale et d'impact social dans l'économie sociale et solidaire.
- **Mettre en perspective** les pratiques d'évaluation au regard des débats actuels en ESS.
- **Mobiliser** des outils d'évaluation adaptés aux finalités sociales et solidaires des organisations.
- **Développer** un regard critique sur les instruments de mesure de l'utilité et de l'impact social.

Compétences

- **Analyser les enjeux, finalités et cadres de l'évaluation**, en intégrant les dimensions d'utilité sociale et d'impact social propres aux organisations sociales, médico-sociales et de l'économie sociale et solidaire.
- **Maîtriser les obligations légales et réglementaires** relatives à l'évaluation dans les secteurs social et médico-social, et les articuler avec les démarches d'évaluation de l'utilité sociale.
- **Sélectionner et mobiliser des méthodes d'évaluation adaptées**, incluant les approches participatives et les outils de mesure de l'utilité sociale et de l'impact social.
- **Concevoir des dispositifs d'évaluation intégrant l'utilité sociale**, en définissant critères, indicateurs, parties prenantes et modalités de collecte et d'analyse des données.
- **Interpréter et valoriser les résultats d'évaluation de l'utilité sociale**, en formulant des recommandations stratégiques pour le pilotage, l'amélioration continue et la communication institutionnelle.

Programme

Contenu

Le cours se propose de définir l'évaluation comme une technique d'intervention sociale, de la situer parmi les autres démarches et méthodes de régulation de l'action collective. Au-delà de la technique, il s'agit de s'interroger sur le sens du développement de l'évaluation au cours des dernières années. Il se structure autour de quatre axes :

L'évaluation des programmes et des politiques sociales

Cette séquence introduit à une réflexion sur la question de l'appréciation d'une politique publique, en montrant les différents problèmes posés par la mise en relation de ses objectifs, de ses moyens et de ses effets. Les problèmes généraux de l'évaluation sont abordés à travers les débats autour de la définition de l'évaluation (mesure / jugement) et à partir de la relation entre l'évaluation et la question de la modernisation de l'État. Les rapports complexes entre l'évaluation et la décision publique sont examinés du point de vue des rapports entre les élus, les experts et les citoyens, et du point de vue des relations temporelles entre processus d'évaluation et agenda politique. L'exemple des politiques de lutte contre la pauvreté sert d'illustration aux questions générales qui sont abordées.

L'évaluation de l'activité des établissements et services sociaux et médico-sociaux

Les établissements et services relevant de la loi 2002-2 doivent procéder à des évaluations internes et externes. Cette séquence précisera :

- Le cadre législatif et réglementaire de ces évolutions
- Les recommandations de bonnes pratiques professionnelles
- La structuration des cadres explicatifs autour des écarts entre les objectifs poursuivis par les pouvoirs publics et leurs conditions d'application

Cette séquence doit permettre, notamment, une aide à l'accompagnement méthodologique de l'évaluation interne et à la préparation de l'évaluation externe de l'activité des établissements et services sociaux et médico-sociaux. Elle inclut un travail d'analyse critique de rapports d'évaluation.

L'évaluation et l'appropriation par les professionnels

Les méthodes mobilisées pour l'évaluation soulèvent des questions concernant par exemple la mobilisation des équipes, l'analyse des résistances ou la prise en compte de controverses. Il devient donc nécessaire de réfléchir aux dimensions technocratiques ou démocratiques de l'évaluation telle qu'elle est mise en œuvre dans divers contextes professionnels.

L'évaluation de l'utilité sociale

L'ampleur du débat sur l'évaluation dans l'économie sociale et solidaire est liée à l'acuité de la question des frontières de celle-ci, entre économie privée lucrative et économie publique. Gadrey a été l'un des premiers chercheurs à faire des apports décisifs sur le sujet. Pour lui « L'activité d'une organisation d'économie solidaire a une utilité sociale, ou une valeur sociétale, si elle a pour résultat constatable et, en général pour objectif explicite, au-delà d'autres objectifs éventuels de production de biens et de services destinés à des usagers individuels, de contribuer à des objectifs collectifs ou sociétaux (ou « bénéfices collectifs ») dont les principaux sont les suivants :

- La réduction des inégalités économiques et sociales, y compris par l'affirmation de nouveaux droits
- La solidarité (nationale, internationale ou locale) et la cohésion sociale
- L'amélioration des conditions collectives du développement humain durable (dont font partie l'éducation, la santé, la culture).

Modalités de validation

- Contrôle continu

Description des modalités de validation

Analyser une démarche d'évaluation déjà menée ou proposer une démarche d'évaluation dans une structure du social, du médico-social, de l'économie sociale et solidaire.

Bibliographie

Titre	Auteur(s)
Les défis de l□évaluation en action sociale et médico-sociale, Dunod, 304 p., 2007.	Brigitte BOUQUET, Marcel JAEGER, Ivan SAINSAULIEU
Evaluer les établissements et les services sociaux et médico-sociaux, Dunod, 2009.	Pierre SAVIGNAT

Conduire et évaluer les politiques sociales territorialisées, Dunod, 2004.	Guy CAUQUIL
Conduite de l'évaluation interne dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux, Paris, 2009.	ANESM
L'évaluation des pratiques dans le secteur social et médico-social, Vuibert, 2009.	Jacques Papaye
Evaluer l'utilité sociale de l'économie sociale et solidaire, Alter Guide, (Cours ESS Lille), 2015	Véronique Branger, Laurent Gardin, Florence Jany-Catrice, Samuel Pinaud
Enquête sur l'évaluation dans les établissements sociaux et médico-sociaux, Erès, Toulouse, 2025.	Laurent FRAISSE, Marie-Catherine HENRY, Jean-Louis LAVILLE, Anne SALMON